

Zeitschrift:	Revue économique franco-suisse
Herausgeber:	Chambre de commerce suisse en France
Band:	69 (1989)
Heft:	4
Artikel:	Préoccupations et chances des petites et moyennes entreprises suisses dans l'Europe de 1992
Autor:	Delamuraz, J.-P.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-887200

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Message de Monsieur J.-P. Delamuraz

Président de la Confédération et chef du Département fédéral de l'économie publique

Préoccupations et chances des petites et moyennes entreprises suisses dans l'Europe de 1992

s'ajoutent de nombreuses convergences politiques et culturelles. Cela même si, dans les circonstances actuelles, la Suisse ne peut adhérer aux Communautés.

Dans un contexte de concurrence accrue, l'entreprise suisse pourrait se trouver en butte au protectionnisme insidieux des normes, des règles techniques et des obstacles administratifs ; orientée vers des produits et des services de haut de gamme, elle aurait à souffrir si un certain ostracisme se répandait à l'égard de ceux qui ne sont pas membres de la Communauté économique européenne. Il n'est donc pas étonnant de voir des PME suisses, déjà fortement exportatrices, établir des points d'appui en territoire communautaire en acquérant ou en constituant des sociétés, en concluant des accords de licence ou en renforçant d'autres formes de collaboration avec leurs homologues des pays de la CE.

A l'égard de ces entreprises, il est important de souligner que leur emplacement actuel en Suisse est et reste tout à fait adéquat. L'Espace économique européen s'établira en abattant des obstacles situés en partie hors de la portée de l'accord

L'époque dans laquelle évolue notre économie, dont la santé est au demeurant réjouissante – sept ans de croissance ininterrompue – est celle des défis les plus sérieux qui se posent à notre pays, à savoir la construction européenne, et la réalisation du Marché unique. Ce sont, ajoutés à la préoccupation pour notre pays de trouver sa juste place d'acteur solidaire sur le continent européen, les défis implacables, complexes, indissociables qui sont lancés à l'échelle mondiale, notamment à l'exemple de la négociation du GATT.

Parallèlement aux perspectives extraordinaires d'ouverture, le Grand Marché européen signifie avant tout plus de concurrence pour les entreprises suisses qui ont bâti leur succès sur les marchés d'Europe et d'outre-mer. Les clefs d'un tel succès sont la bien-façon et l'avance technologique des produits et des services exportés.

Profondément européenne, la Suisse travaille avec ses partenaires de l'AELE à la création d'un espace économique englobant les 18 pays de l'AELE et de la CE, fondé sur une réalisation aussi large que possible de la libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes. La Suisse ne se satisfait pas du seul rôle de partenaire commercial. L'économie est un des éléments de nos relations avec l'Europe, auquel

de libre-échange Suisse-CEE de 1972. Dans le domaine des marchandises, c'est le cas par exemple pour l'accès aux marchés publics, pour les normes et pour les procédures d'homologation.

Le Conseil fédéral et les gouvernements cantonaux travaillent à améliorer les conditions-cadre des activités des PME de façon à les soutenir dans le renforcement de leur compétitivité. Au plan fédéral, les domaines des normes, de la recherche et des échanges entre chercheurs et entreprises font l'objet d'une attention particulière, avec plusieurs accords Suisse/AELE-CE dont les résultats s'avèrent concluants.

Ainsi, un accord a été réalisé en 1989 entre les pays de l'AELE et la CE sur la notification mutuelle des projets de règles techniques, en vue d'éviter la création d'obstacles techniques dus à des règles divergentes. Une convention sur la reconnaissance mutuelle des résultats d'essais et des preuves de conformité entre les pays de l'AELE a été signée lors de la conférence ministérielle de juin 1988 ; des accords sectoriels CE-pays de l'AELE sont prévus dans ce domaine pour un proche avenir. La participation des pays de l'AELE en tant que membres de plein droit au programme communautaire COMETT II destiné à promouvoir la coopération entre universités et économie pour la formation dans le domaine des nouvelles technologies complètera l'ouverture obtenue dans le secteur de la recherche par la participation d'entreprises et d'instituts suisses aux programmes communautaires RACE et ESPRIT.

En matière d'information, les Chambres de Commerce, les associations professionnelles et l'Office fédéral des affaires économiques extérieures ont resserré leur réseau de communication de façon à donner sans retard aux entreprises les renseignements dont elles ont besoin pour se préparer et s'adapter. La capacité d'initiative des autorités et des responsables régionaux vient s'ajouter aux atouts généraux de l'économie suisse et augure favorablement des rapports entre PME suisses et Marché unique.

Comme tout des particularités du marché des biens manufacturés et d'assemblage mise en relation avec les procédures de la loi de commerce.

Il faut sans cesse adapter nos forces à un contexte technologique changé, à la satisfaction de besoins nouveaux. Le capital humain reste le facteur primordial du processus d'innovation et d'adaptation de notre économie. C'est pourquoi la Confédération veut conduire une vaste offensive dans les domaines de la formation permanente et des nouvelles techniques de conception et de fabrication. Bonne infrastructure, capacité de travail, niveau élevé de formation de la main-d'œuvre et potentiel solide d'autofinancement sont des avantages réels.

Le défi de l'Europe est une chance pour les entreprises suisses dans son incitation à un accroissement de leur compétitivité, non seulement sur les marchés communautaires mais également dans l'environnement économique international où l'importance des enjeux est sans précédent.

La Suisse se doit d'être un partenaire à la fois crédible et compétitif. Les entreprises du pays ont dans ce contexte un rôle essentiel à jouer, un rôle d'acteurs performants et ouverts. ■